

Sciences humaines et sociales, mention psychologie, spécialité psychologie sociale de la santé

RNCP9040 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	124, 124g
Code(s) ROME	K1104, K2401, K1205, K1502
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université de Provence (Marseille) Aix-Marseille I

<http://www.univ-provence.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Ce professionnel aura pour vocation d'assurer les activités suivantes :

- 1-Prévention en santé publique (prise en charge individuelle et/ou collective, éducation à la santé, éducation thérapeutique)
- 2-Recherche action (pilotage et mise en œuvre de processus de recherche ou de démarche d'enquête)

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les compétences associées sont les suivantes : (les n° renvoient aux n° des activités ci-dessus)

1- Réaliser un diagnostic éducatif et socio-organisationnel

Mettre en place un accompagnement psychologique des patients et/ou des équipes soignantes (aux niveaux individuel et collectif)

Animer des groupes de paroles

Concevoir et animer des actions de formation / sensibilisation (Education à la santé, Education thérapeutique)

2 -Analyser le contexte d'intervention

Concevoir, diriger et réaliser des enquêtes et recherches sur des problématiques de santé et de maladie

Evaluer les dispositifs d'actions

Déterminer les méthodes de recherche, de recueil et d'analyse de données

Interpréter les données et formaliser les résultats obtenus

Valoriser et diffuser les résultats auprès de la communauté scientifique et/ou d'institutionnels et/ou d'entreprises

Rédiger des rapports, publications, mémoires de travaux de recherche

Mener des actions d'information, de conseil, de sensibilisation ou de prévention auprès de différents publics

L'ensemble des activités s'appuie sur la base commune des capacités et connaissances attestées suivantes :

Connaître les enjeux du dialogue interdisciplinaire

Maîtriser les outils conceptuels et méthodologiques

Connaître les acteurs du secteur d'intervention

Mener une réflexion éthique et déontologique dans le domaine de la santé

Faire preuve de créativité.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Réseaux d'éducation ou de soin, y compris dans le secteur des entreprises (médecine du travail)
Institutions de prise en charge du secteur médico-social (hôpital, associations, ...)
Agences publiques et semi-publiques d'études et de développement sanitaire et social
Collectivités locales et territoriales (municipalité, département, région)
Cabinets de consultants et de formateurs en santé publique
Cabinets d'études et d'ingénierie "produit" des secteurs pharmaceutique et parapharmaceutique.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Psychologues dans les institutions et les associations de prise en charge du secteur médico-social (Psychologues de la santé dans des services hospitaliers, en maisons de retraite, dans des associations de prise en charge des addictions, dans le champ de la prise en charge de l'adolescence et de l'éducation à la santé ; Psychologues de la fonction publique territoriale ; Psychologues coordinateurs dans des réseaux de soins).
- Cadres de santé dans les agences publiques et semi-publiques d'études et de développement sanitaire et social, tant à l'échelon local que national (exemple : Coordinateurs d'Atelier Santé-Ville).
- Consultants en santé publique (Cabinet d'études ; Organismes de recherche appliquée).
- Chargés d'animation et de prévention (Association de terrain de bas seuil ; Structures Régionales de promotion sanitaire).
- Formation des adultes sur les problématiques socio-sanitaire et psycho-sociologiques.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Titre de psychologue

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Lien formation-emploi, Intensité d'embauche, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	2 051 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en services aux personnes (37 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	N1X91 — Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur) · tension 2/5 (Faible) V3X90 — Psychologues, psychothérapeutes · tension 4/5 (Élevée) V4X85 — Professionnels de l'action sociale · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	14 895
Jugés difficiles à recruter	47 %
Emplois saisonniers	7 %
Familles professionnelles (FAP)	N1X91 — Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur) V3X90 — Psychologues, psychothérapeutes V4X85 — Professionnels de l'action sociale

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur) : 60% d'Enseignants-chercheurs en psychologie et 40% de professionnels psychologues

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Enseignants-chercheurs en psychologie (équipe pédagogique du master ; 60%) et professionnels psychologues (40%).

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Non

COMPOSITION DU JURY — VAE

oui

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.lps-aix.com/masterpsysante.htm>

<http://www.up.univ-aix.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/9040/>